



Résiliation de bail suite à une séparation

Par **heu_bof**, le **21/11/2009** à **11:44**

Bonjour,

je souhaite partir de mon logement suite à une séparation et une perte d'emploi effective le 24 décembre. J'ai donc envoyé une lettre avec AR signifiant le début de mon préavis mais l'agence refuse sous le prétexte de ne pas avoir de signature de mon ex partie sans laisser de contact et exigeant un certificat de rupture de CDI. Quelles sont mes possibilités : le certificat est surement facilement faisable (bien que jamais demandé sur le site de l'agence...) mais comment faire pour la signature et l'absence lors de l'état des lieux de mon ex? Merci de vos réponses et bonne journée